

# Regard sur Repentigny

ville.repentigny.qc.ca



**Prix Jean-Paul-L'Allier**  
Chantal Deschamps, récipiendaire  
Édition 2016  
**Ordre des urbanistes  
du Québec**

**3<sup>e</sup> position – Taux de  
participation**  
Capsana  
Édition 2017  
**Défi Santé**

**Plume de bronze**  
ACMQ  
Édition 2017  
**Campagne de promotion**

**Temple de la renommée**  
Grands Prix Desjardins  
de la culture  
Édition 2017  
**Bâtisseur**

**Prix Innovation**  
Grands Prix Desjardins  
de la culture  
Édition 2017  
**Créalab**

## Infrastructures routières et grands chantiers municipaux

### 2017 une année marquante

L'année 2017 a été marquée par la réalisation de nombreux projets d'envergure sur l'ensemble du territoire, tant au chapitre des infrastructures urbaines et routières que des équipements récréatifs et culturels.

Le chantier routier le plus imposant, celui de la rue Notre-Dame, entre Laurentien et Beauchesne, vient de se terminer. Un investissement municipal de plus de 4 M\$. D'autres travaux de

mise à niveau des infrastructures ont aussi été menés sur les rues Sainte-Jeanne-d'Arc, Napoléon-Provost, Stanislas-Coiteux, Robert, Bédard, des Artisans ainsi que sur le chemin Mazuret et la Montée Lebeau. Pour plusieurs de ces projets, Repentigny a bénéficié de l'apport gouvernemental octroyé dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ).

La Ville a aussi complété des travaux de pavage sur des Artisans, Godin, du Buisson, Montcalm, Gélinas et Lucerne et exécuté des travaux de réparation de conduits par gainage structural sur les rues Hélène, place Marin et Lefrançois, dans sa partie au sud de la rue Notre-Dame.

Un autre chantier qui se termine est celui du prolongement des allées des Artistes et de la Création et de la construction d'un stationnement, autres améliorations rattachées au grand projet d'Espace culturel et à la future salle de spectacle, infrastructure dans laquelle les deux paliers de gouvernement viennent de s'engager à la hauteur de 6,2 M\$.

#### 50 M\$ de 2017 à 2019

Au cours de la dernière décennie, Repentigny a injecté des sommes importantes dans le maintien et la revitalisation de son réseau routier, tout en s'assurant de tirer sa large



▲ La passerelle pour piétons et cyclistes, adjacente au viaduc Brien, permet d'améliorer de façon tangible la sécurité des utilisateurs

part des programmes gouvernementaux existants. À travers son programme des grands chantiers routiers, pas moins de 50 M\$ seront investis de 2017 à 2019.

Un autre chantier marquant est celui de la construction de la passerelle pour piétons et cyclistes au viaduc Brien et l'aménagement d'une piste multifonctionnelle aux approches. Avec cet ajout et les trois nouveaux tronçons construits cet été, le réseau cyclable repentignois s'étend sur près de 70 kilomètres!

Enfin, plusieurs améliorations ont aussi été réalisées dans les parcs, notamment des terrains de baseball à de la Paix, des terrains de tennis à Thifault et à Claudel, des jeux d'eau à Maurice-Richard, à Laroche, à Laforest et des nouveaux jeux au parc Deschamps.

## Dépôt des états comparatifs des dépenses

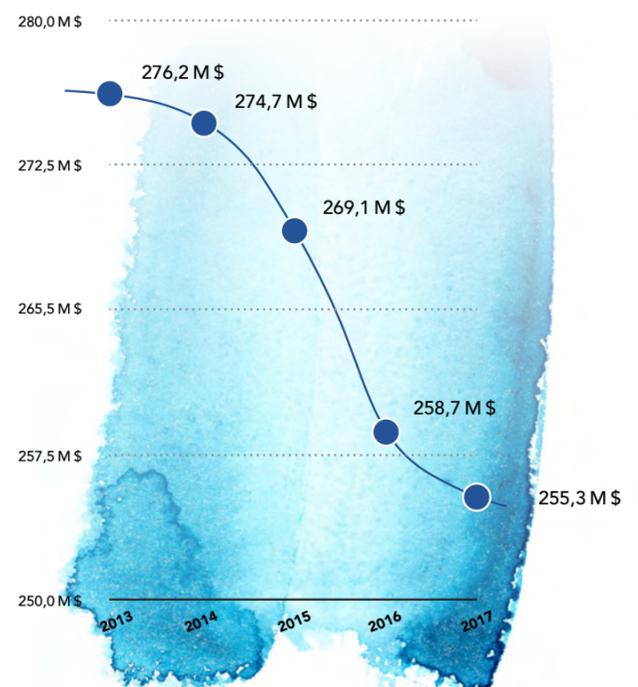
### Baisse majeure de près de 21 M\$ de l'endettement total net à long terme

Le 5 octobre dernier, la Ville déposait ses états comparatifs des dépenses, dans le cadre de la dernière séance ordinaire tenue avant que le conseil ne cesse de siéger, en raison des élections du 5 novembre prochain. Cette mesure fait partie des nouvelles dispositions exigées par la Loi 122 (visant principalement à reconnaître que les municipalités sont des gouvernements de proximité et à augmenter à ce titre leur autonomie et leurs pouvoirs).

Pour une 4<sup>e</sup> année consécutive, la Ville de Repentigny diminue sa dette totale nette à long terme. En effet, au 30 septembre, la Ville anticipe une baisse de 3,3 M\$ pour l'année en cours seulement.

La stratégie de la Ville mise de l'avant en 2013 porte ses fruits année après année. Elle repose sur deux principales mesures, soit d'obtenir une aide financière gouvernementale pour les projets d'infrastructure et d'affecter 25 % des excédents annuels au remboursement anticipé de la dette en capital.

Le suivi rigoureux de nos budgets, la contribution du Comité de révision permanente des dépenses et d'évaluation des meilleures pratiques de gestion et, bien sûr, la réalisation d'investissements en infrastructure liés à l'obtention de subventions sont autant de leviers qui font leur preuve et qui influent directement sur la qualité de vie des citoyennes et citoyens repentignois.



# EXPRIMONS NOTRE VOIX

ÉLECTION MUNICIPALE • VILLE DE REPENTIGNY

LE DIMANCHE 5 NOVEMBRE 2017

VOTE PAR ANTICIPATION : 29 OCTOBRE



Information 450 470-3004

ville.repentigny.qc.ca/elections

ÉLECTION  
MUNICIPALE  
REPENTIGNY



## Des appuis tangibles

L'importante contribution financière des deux paliers gouvernementaux à notre projet de salle de spectacle, bonifiée par l'appui tangible des dirigeants de la Fondation Robert-Lussier et de plusieurs personnalités du monde des affaires, nous permet de franchir une étape déterminante dans la réalisation de ce projet phare faisant de Repentigny une destination culturelle à part entière.

### La culture : au cœur de ma vie, au cœur de ma ville

Un grand projet culturel, certes, mais aussi et surtout une contribution de premier plan à l'économie repentignoise. Il faut le voir comme un véritable levier de développement, un puissant facteur de réussite économique. Avec son Centre d'art Diane-Dufresne, ses futurs jardins d'art public et sa future salle de spectacle, Repentigny va s'imposer parmi les foyers de création et de diffusion les plus actifs de l'aire métropolitaine.

Nul doute, ce quadrilatère culturel va contribuer à l'essor du centre-ville en y créant un milieu de vie favorisant les échanges socioéconomiques. Citoyennes et citoyens, commerçants et gens d'affaires, toutes et tous nous en retirerons de nombreux bénéfices. Dorénavant, il nous faut voir la culture comme un élément essentiel de notre développement économique et social.

### Voter, c'est important

Le 5 novembre prochain, le Québec tout entier est appelé aux urnes. Plus de 1 100 municipalités, quelque 8 000 élus ! À titre d'électrice et d'électeur, vous avez à choisir celles et ceux qui vous représenteront pour les quatre prochaines années et qui veilleront à l'administration et au développement de votre ville.

Je vous rappelle l'importance d'exercer son droit de vote. C'est là un geste d'une grande signification. Exprimer sa voix, c'est un devoir, un droit, c'est l'acte de citoyenneté par excellence.

La mairesse  
Chantal Deschamps, Ph. D.

Chantal Deschamps  
 @CD\_Repentigny

## Repentigny intronisée au Temple de la renommée de Culture Lanaudière et lauréate du Prix Innovation pour son Créalab

**Non seulement a-t-elle été intronisée à titre de bâtisseur au Temple de la renommée de Culture Lanaudière, la Ville de Repentigny a aussi décroché le prix Innovation pour son tout nouveau Créalab. Un double honneur repentignois pour la 26<sup>e</sup> édition des Grands Prix Desjardins de la culture !**

L'intronisation de la Ville de Repentigny reconnaît les efforts qu'elle consent à la culture, placée au cœur de la vie citoyenne par sa Politique culturelle, de même qu'à son rayonnement. Une Ville qui croit à la démocratisation de cette dernière, qui a su suivre sa mission de se rapprocher de ses citoyens; mais qui a aussi eu la sensibilité de se développer sur le plan de la culture dans une vision régionale.

Quant au Créalab, celui-ci a vu le jour grâce à la vision d'une Ville qui croit en l'innovation et à la mission des bibliothèques publiques par l'accès aux technologies grâce à des services gratuits et par la formation tout au long de la vie. Ce que ça donne, c'est 7 500 visiteurs en moins de 5 mois! Un projet qui s'inscrit dans la planification de la ville intelligente, mais surtout un concept innovant, précurseur au Québec!



### Un gala qui participe à l'essor d'un secteur en pleine effervescence

Initiative de Culture Lanaudière, Les Grands Prix Desjardins de la culture de Lanaudière est un événement qui met en valeur les artistes, organismes, bénévoles et intervenants du milieu culturel de notre région. Depuis 2008, Culture Lanaudière élabore un gala qui couronne une quinzaine de lauréats déterminés par un jury hors Lanaudière. En 2016, Repentigny avait été couronnée « Municipalité culturelle de l'année ». Le gala de la 26<sup>e</sup> édition s'est déroulé le 22 septembre 2017 au Centre culturel de Joliette. Il était animé par le comédien Yvan Ponton et sous la présidence d'honneur du groupe Les Cowboys Fringants.

◀ Chantal Brodeur, chef de division Bibliothèques; Manon Fortin, directrice du Service des Arts, de la culture et des lettres; Chantal Deschamps, mairesse; Denyse Peltier, présidente de la commission Arts, culture et lettres; Sylvain Pharand, chef de division technologies de l'information; Ismaël Bellil, chef de section – Médialab et Julie-Anne D'Aoust, chef de division adjointe Bibliothèques - services au public, sont accompagnés de Véronique Hivon, députée de Joliette à l'Assemblée nationale du Québec, Michel Arcand, représentant de Culture Lanaudière lors de la remise du prix.



## 19<sup>e</sup> Semaine des bibliothèques publiques du Québec

### Parce qu'on aime nos biblios !

**La Semaine des bibliothèques publiques du Québec revient pour une 19<sup>e</sup> édition afin de rappeler le rôle clé de ces institutions dans la vie des citoyens et de leur communauté.**

Reprenant le thème *Ma biblio, un monde à raconter !*, la Semaine, qui se déroulera du 21 au 28 octobre, invite la population à participer à une foule d'activités dont plusieurs au Réseau des bibliothèques de Repentigny.

### Des bibliothèques qui croient en l'innovation

Dans les dernières années, plusieurs municipalités québécoises se sont démarquées par la réalisation de projets stimulants dans leurs bibliothèques. Que ce soit l'aménagement d'un Fab lab ou d'un Médialab, la référence virtuelle coopérative ou l'offre d'un service de prêt d'objets, les Québécois ont tout à gagner de ces projets porteurs et du dynamisme de leurs institutions. À Repentigny, par exemple, le Créalab est un succès de popularité et il fait école au Québec comme concept innovant et précurseur, pensé en collaboration avec la clientèle jeunesse et conçue pour elle.

### Lecture animée et rencontre d'auteur

Afin de souligner la Semaine, le Réseau des bibliothèques de Repentigny a organisé différentes activités, notamment *La bibliothèque enchantée* pour les petits ou la lecture de *La petite et le vieux* suivie d'une rencontre avec l'auteure Marie-Renée Lavoie pour les adultes. Pour connaître toutes les activités, visitez [ville.repentigny.qc.ca/vie-animee/bibliotheque](http://ville.repentigny.qc.ca/vie-animee/bibliotheque).

### Élan d'amour pour les biblios

Fort de l'engouement suscité par son appel au témoignage ayant permis de cumuler près de 1 000 messages l'an dernier, la Semaine invite cette année le public à déclarer son affection à l'égard de ses biblios. Pour ce faire, les citoyens sont invités à compléter l'affirmation : « *Ma biblio je l'aime parce que...* » en ligne ou en utilisant le mot-clic #MaBiblio sur les médias sociaux.

En plus de démontrer leur soutien envers leurs bibliothèques, les citoyens de Lanaudière courent la chance de remporter l'un des deux chèques-cadeaux de 300 \$, gracieuseté de l'Association des libraires du Québec à l'occasion d'un concours national dont les détails peuvent être consultés en ligne : [semainedesbibliotheques.ca/concours](http://semainedesbibliotheques.ca/concours).



#### CONCOURS

**Les témoignages des lecteurs à l'avant-plan**  
À gagner : l'un des deux chèques-cadeaux de 300 \$ de l'Association des libraires du Québec.

Deux façons de participer : en témoignant en ligne sur [semainedesbibliotheques.ca](http://semainedesbibliotheques.ca) ou en utilisant le mot-clic #MaBiblio dans une publication publique sur Facebook, Twitter ou Instagram en complétant l'affirmation : « Ma biblio, je l'aime parce que... »

19<sup>e</sup> ÉDITION  
21 AU 28 OCTOBRE 2017  
[semainedesbibliotheques.ca](http://semainedesbibliotheques.ca)



## Élargissement du pont Rivest et érection du mur antibruit

# Repentigny et le ministère des Transports travaillent de concert à leur réalisation

**D'ores et déjà, il est acquis que les prochaines années seront marquées par la réalisation de deux grands chantiers municipaux menés de concert avec le gouvernement du Québec : la réfection et l'élargissement du pont Rivest et l'érection d'un mur antibruit le long de l'autoroute 40.**

Rappelons qu'en mars dernier, le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET), propriétaire du pont Rivest, informait la Ville de son intention de procéder au remplacement du tablier du pont, arrivé en fin de vie utile.

Depuis, un comité de travail, formé des représentants dudit Ministère et de ceux de la Ville, a été mis en place pour, dans un premier temps, préciser la nature des travaux à réaliser.

### Quatre voies et une piste multifonctionnelle

Les discussions ont rapidement permis d'établir un consensus. Le MTMDET propose à la Ville de Repentigny d'intégrer ses besoins à ce qu'il a déjà annoncé, la reconstruction du tablier. Pour la Ville, l'amélioration de la circulation routière dans ce secteur névralgique passe inéluctablement par un concept de pont à 4 voies, doté d'une piste multifonctionnelle. D'ailleurs, par

résolution, la Ville de Repentigny s'est déjà engagée à assumer 100 % de la différence des coûts occasionnés.

Les prochaines rencontres de travail doivent permettre d'établir le protocole d'entente visant à déterminer les rôles et responsabilités de chacune des parties et à préciser l'apport financier qui en découlera.

Bien sûr, puisqu'il s'agit d'une propriété gouvernementale, Repentigny doit se soumettre au cheminement imposé par le Ministère, mais les étapes qu'elle vient de franchir lui permettent de faire avancer ce dossier de façon fort positive, d'autant plus qu'elle jouie d'une excellente collaboration et d'une grande écoute des gens du Ministère.

### Le mur antibruit

À cet égard, la Ville se dit prête à aller de l'avant avec la réalisation de la phase 1 du projet pilote déjà annoncé, soit l'érection du mur antibruit, du côté sud de l'autoroute, entre le boulevard Larochelle et la rue Gervais. Le concept retenu est un amalgame de matériaux solides et d'aménagement paysager.

### En attente des autorités gouvernementales

Les travaux préparatifs sont amorcés et le tout va bon train. Repentigny a déjà prévu les sommes nécessaires à l'intérieur de son plan triennal d'immobilisation. La Ville est en attente du



▲ Construit en 1966, le pont Rivest a une longueur totale de 168,4 mètres. Pas moins de 30 000 véhicules y circulent quotidiennement.

MTMDET quant à la certification de sa participation financière au projet. L'objectif demeure le même, l'amorce de ces travaux en 2018.

Les prochaines étapes sont celles de l'approbation des budgets et la préparation des plans et devis.

Cette première phase, évaluée à 6,6 M\$, sera réalisée à coûts partagés avec le gouvernement.

Réclamés et attendus depuis de nombreuses années, placés au centre des grandes orientations en matière de sécurité urbaine, il ne fait aucun doute que ces deux grands ouvrages vont littéralement changer le visage de Repentigny.

## Par et pour l'ensemble de la communauté

# Le projet culturel repentinois, une histoire mobilisante

À la suite de l'annonce des deux paliers gouvernementaux concernant une contribution financière conjointe de 6,2 \$ M au projet de salle de spectacle à Repentigny, pièce maîtresse de l'Espace culturel, c'était au tour de la Fondation Robert-Lussier de venir appuyer le projet. La Fondation l'a fait dans le cadre d'un point de presse qui réunissait des personnalités du monde des affaires et de la communauté culturelle, autant d'acteurs qui étaient en attente de cette contribution importante depuis plusieurs années, soit celle qui allait permettre la concrétisation du projet. Car rappelons-le, le milieu des affaires s'était réuni en 2010 pour amasser dans le cadre d'une grande collecte de fonds un spectaculaire montant de 1,8 M \$ pour appuyer l'implantation du grand projet, se disant conscient que des infrastructures de premier plan dont une salle de spectacle bien remplie feront rayonner l'économie repentinoise, et auront des retombées pour le monde des affaires.

Le projet d'Espace culturel souhaite en effet aller au-delà de sa mission culturelle en favorisant l'essor de la région. L'aventure de créer et développer un centre-ville dynamique s'est d'ailleurs traduite par des investissements de près de 230 M\$ du secteur privé depuis 2003 et l'annonce du projet d'Espace culturel aura eu un effet stimulant par la mise en place d'un milieu animé, convivial et diversifié qui profite à l'ensemble de la population. Aujourd'hui, Repentigny récolte ce qu'elle a semé et ce n'est pas terminé.

### La culture synonyme de qualité de vie et vecteur du développement économique

Il y a déjà plus de sept ans que la Ville de Repentigny s'est investie à la mise en œuvre du grand projet de l'Espace culturel. Le projet



a récolté des appuis grandissants tant auprès de la population par la grande campagne de cartes postales réunissant 14 000 signatures que par les gens d'affaires qui y ont investi. Déjà il profite grandement à l'ensemble de la communauté. Des restaurants bondés, des terrasses fréquentées, des trottoirs achalandés, l'été a connu une belle effervescence. Les Repentinoises et les Repentinois, les festivaliers et les touristes excursionnistes étaient au rendez-vous et ont profité des attraits du centre-ville, tant de la programmation culturelle que de l'offre commerciale étendue qu'on y trouve.

C'est notamment toute une offre commerciale qui s'est déployée autour de l'exposition de Jean-Claude Poitras présentée au Centre d'art Diane-Dufresne grâce à la collaboration de huit restaurateurs qui se sont associés au célèbre designer. Avec un passeport en main qui les invitait à savourer des produits exclusifs dans ces restaurants et qui contenait des rabais, avec l'animation de l'Espace culturel et les activités complémentaires qui se sont tenues en marge de l'exposition, les citoyens et touristes de passage au Centre d'art ont pu prolonger l'expérience de leur visite. Tout a été pensé pour rehausser l'expérience d'une sortie au centre-ville repentinois. L'été Jean-Claude Poitras est la démonstration d'une synergie du milieu qui aura véritablement permis de fédérer les acteurs du centre-ville autour du projet culturel. En résultent des partenariats structurants pour une pratique devenue incontournable pour les années à venir.

### Une valeur ajoutée à l'offre en matière de spectacles dans la région

Cette complémentarité existe non seulement sur le plan commercial, elle trouve réponse aussi dans une stratégie de développement culturel au niveau régional. Avec une programmation des spectacles élaborée par la Corporation Hector-Charland et l'Aramusique, deux diffuseurs reconnus par le Conseil des arts et des lettres du Québec, la salle de spectacle a été pensée pour donner une valeur ajoutée à l'offre en matière de spectacles dans la région et répondre à un besoin. Cela, d'autant plus que la géométrie variable de la nouvelle salle rendra possible divers types de représentations, soit en formule cabaret (275 places), à l'italienne (350 places) et à plancher plat (400 places), à travers une programmation diversifiée qui proposera des spectacles dans toutes les disciplines des arts de la scène.

Le projet de salle de spectacle à Repentigny renaît ainsi de ses cendres, après une longue attente, alors qu'il y a cinquante ans, le Centre d'art repentinois où étaient présentés des spectacles partait en fumée. Fruit d'une patiente évolution, la mise en place de l'Espace culturel a non seulement été rigoureusement planifiée, elle s'est aussi faite dans le souci de la complémentarité et du rayonnement, dans une démarche rassembleuse.



Première Politique du sport, de l'activité physique et du plein air

## Bouger pour s'épanouir

**C'est au Complexe sportif Gilles-Tremblay que la Ville de Repentigny a présenté sa toute première Politique du sport, de l'activité physique et du plein air le 6 septembre dernier. Elle s'est ainsi engagée à travailler sans relâche à améliorer la qualité de vie des citoyennes et des citoyens en favorisant les modes de vie physiquement actifs.**

Les bienfaits de l'activité physique ne sont plus à démontrer. Elle améliore la santé et la vie sociale de ceux qui la pratiquent, tout en favorisant un bien-être individuel et collectif. Cette première mouture de la Politique du sport, de l'activité physique et du plein air vise ainsi à permettre à chaque Repentignoise et à chaque Repentignois, peu importe son âge ou sa condition, de jouir des bénéfices associés à un mode de vie actif et ainsi à aspirer à une qualité de vie optimale.

### Une concertation de tous les acteurs du milieu

Le document, qui se veut un guide organisationnel, résulte d'une démarche méthodologique exhaustive à laquelle ont participé des dizaines de représentants d'organismes, d'acteurs municipaux et de citoyens. La Politique s'appuie ainsi sur un portrait concret et représentatif de la communauté repentignoise, de ses besoins et de ses enjeux.

Avec la collaboration des organismes sportifs qui interviennent sur le territoire, dont l'expertise permet aux citoyennes et aux citoyens de bénéficier d'une offre d'activités variées et complémentaires, la Ville a déterminé une série d'actions cohérentes qu'elle déploiera dans une vision commune et mobilisatrice.

### Quatre orientations au cœur de l'action

- Une amélioration continue de l'environnement favorisant la pratique de l'activité physique et le développement de la pratique sportive et du plein air sur le territoire  
*Pour réunir des conditions de pratique gagnantes*
- Une approche suscitant un mode de vie physiquement actif et une pratique régulière de l'activité physique  
*Pour que toutes les citoyennes et tous les citoyens trouvent l'activité qui leur convient*
- Un leadership reconnu dans le déploiement de l'offre de service privilégiant la concertation et le partenariat  
*Pour une mobilisation de la Ville et des intervenants autour d'une vision commune*
- Une participation et une implication enrichissante et épanouissante pour les Repentignaises et les Repentignois  
*Pour que le plaisir et l'esprit sportif soient toujours de la partie à Repentigny*

Afin d'encadrer la mise en œuvre de la Politique du sport, de l'activité physique et du plein air, un comité de suivi, composé d'élus, de gestionnaires municipaux et de partenaires du milieu, sera mis sur pied et veillera à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un plan d'action revu annuellement.

C'est une nouvelle phase du développement de la Ville qui débute et qui élève encore davantage cette volonté de vivre ensemble. Un immense merci à tous les acteurs qui ont contribué à l'élaboration de cette politique et qui la feront vivre de par leurs actions et leurs initiatives.

Consultez le texte de la Politique du sport, de l'activité physique et du plein air disponible sur [ville.repentigny.qc.ca](http://ville.repentigny.qc.ca).



▲ Lors du lancement de la Politique, plusieurs intervenants se sont adressés aux partenaires présents, notamment les jeunes athlètes repentignois Anthony Alexis et Annie Leblanc qui ont livré de touchants témoignages.

## Sifflets d'or 2017

### Les animateurs récompensés

**Pour une 12<sup>e</sup> édition, le gala des Sifflets d'or récompensait en août dernier les animateurs s'étant démarqués au courant de la saison estivale. Ce programme de prix et de bourses existe grâce à l'appui des autorités municipales et des partenaires du milieu, soit le Syndicat des cols blancs de la Ville de Repentigny, SFCP Local 2168, et l'entreprise spécialisée en loisirs L'Air en Fête.**

Mis sur pied en 2006 dans une perspective de valorisation de l'animation estivale, ce programme annuel encourage les jeunes dans leur cheminement, reconnaît leur apport au sein de notre communauté, motive leur réussite scolaire et la poursuite des études, le tout en soulignant de manière particulière l'excellence de leur travail.

### Les lauréats Ville

Dadou Mardi (Caramilk), Coup de pouce de l'été  
Renaud Duchênes (Gluten), Coup de pouce de l'été  
Benjamin Labonne (Zap), Animateur de l'été  
Antoine Gaudet (Casse-tête), Animateur de l'été  
Sarah Daphney Adolphe, Responsable de l'été

### Les lauréats Syndicat

Arianne Martin (Sushi), Recrue de l'été  
Rose Langlois (Guacamole), Recrue de l'été  
Marc-André Monette (Elmo), Ancien de l'été

### Lauréat L'Air en Fête

Antoine Pomerleau (Youguy), Innovation et créativité

### L'animation en chiffre

Un été repentignois, c'est...

- 9 semaines d'animation en collaboration avec nos organismes (26 juin au 26 août)
- 5 semaines d'animation gratuite dans les parcs (17 juillet au 18 août)
- 81 animateurs pour l'été complet et 3 animateurs pour quelques semaines dans l'été
- 7 animateurs à l'intégration pour l'été complet et 3 pour quelques semaines pour un total de 10 animateurs à l'intégration
- Un grand total de 91 animateurs (incluant les animateurs à l'intégration)



### De ces animateurs :

- 33 sont des garçons (36 %)
- 58 sont des filles (64 %)
- 28 sont nouveaux (30,8 %)
- 11 chefs d'équipe/responsables
- 2 chefs d'unité
- Quantité totale d'employés : 104 dont 37 garçons et 67 filles
- 24 aide-animateurs bénévoles
- Quantité totale d'employés et de bénévoles : 128 personnes
- Ancienneté moyenne des animateurs : 2,4 ans
- Ancienneté moyenne de l'équipe de coordination (chefs d'équipe, responsables et chefs d'unité) : 6 étés

## Trois Repentignois récipiendaires de la Médaille du souverain pour les bénévoles



**Pour leur engagement de longue date dans la communauté, Mme Carol Paiement, M. Christian Boudreau et M. Gilles Melançon ont été décorés de la Médaille du souverain pour les bénévoles.**

La remise s'est faite le 2 octobre dernier, dans le cadre d'une réception civique tenue à l'hôtel de ville de Repentigny. La mairesse repentignoise, Mme Chantal Deschamps, a été chargée, au nom du gouverneur général, de remettre cette distinction honorifique officielle.

Mme Paiement et M. Boudreau sont actifs au sein des Cadets de la Marine depuis de nombreuses années. De la trésorerie à l'organisation des camps d'été et d'hiver à la direction des campagnes de financement, ils répondent toujours présents !

Il en est ainsi de M. Melançon qui, de son côté, est impliqué dans la communauté repentignoise depuis plus de 50 ans. Président fondateur en 1999 de la Fondation des clubs Lions du Québec, il a toujours œuvré au sein d'organismes communautaires et de clubs de service.

La Médaille du souverain pour les bénévoles reconnaît les réalisations bénévoles exceptionnelles de Canadiennes et de Canadiens partout au pays, dans un large éventail de domaines.

En tant que distinction honorifique canadienne officielle, la Médaille du souverain pour les bénévoles intègre et remplace le Prix du Gouverneur général pour l'entraide. Fondée sur l'héritage et l'esprit du Prix pour l'entraide, la Médaille souligne le dévouement et l'engagement de bénévoles.

Campagne de sécurité urbaine

# À Repentigny, être un bon citoyen, c'est plaisant en chien!

**La Ville de Repentigny lance une nouvelle édition de son traditionnel Défi bonne conduite. Cette fois, le concours s'entoure d'une campagne de sécurité urbaine qui sensibilise au civisme, au respect de la réglementation municipale et aux bons comportements sur la route.**

**Parce qu'à Repentigny, être un bon citoyen, c'est plaisant en chien!**

Le concept de sécurité transcende les frontières de nos routes et s'applique à toutes les dimensions du quotidien. La municipalité a ainsi choisi d'élargir ses horizons et d'encourager les Repentignois et les Repentignaises à être non seulement de bons conducteurs, mais également de bons voisins et de bons citoyens.

Au cours des dernières années, les efforts de sensibilisation menés par la Ville ont permis d'atteindre de très hauts standards en matière de sécurité routière, contribuant à instaurer un important sentiment de sécurité au sein de la communauté repentignoise. La

campagne de sécurité urbaine s'inscrit donc en continuité de ces initiatives, mais dans une vision renouvelée de la sécurité.

**Humour canin au rendez-vous**

Déployée jusqu'en janvier 2019, la campagne abordera neuf thématiques : les textos au volant, la gestion des matières résiduelles, les excès de vitesse, le déneigement, la conduite avec facultés affaiblies, le bon voisinage, l'arrosage, les zones scolaires et le partage de la route. Pour assurer le rayonnement de la campagne, de courtes capsules vidéo de type humoristique seront présentées et mettront en vedette REP, un Jack Russell qui n'a pas la langue dans sa poche! Les citoyennes et les citoyens sont d'ailleurs invités à suivre ses aventures sur [defibonneconduite.com](http://defibonneconduite.com), puisque les trois premières vidéos sont maintenant en ligne. Elles sont également diffusées dans les cinémas et sur les réseaux sociaux.

**7 500 \$ en cartes cadeaux des Galeries Rive Nord à gagner**

Pour relever le Défi bonne conduite, il suffit de visionner les capsules de REP, d'identifier l'endroit où apparaît le logo de Repentigny et de remplir le formulaire d'inscription. Les participants courent la chance de

remporter l'une des six cartes cadeaux de 750 \$ gracieusement offertes par les Galeries Rive Nord. Les prix seront tirés à six moments prédéterminés jusqu'à la fin de la campagne.

Pour plus d'information ou pour participer au concours, visitez [ledefibonneconduite.com](http://ledefibonneconduite.com).



**Le Défi bonne conduite fait deux premières chanceuses**

Avant d'entreprendre son grand virage, la Ville de Repentigny a profité de la saison estivale pour sensibiliser aux bons comportements à adopter sur la route par le biais d'un concours en ligne, auquel plus de 1100 résidents de Repentigny et de Charlemagne ont participé. La chance a souri à mesdames Gracia Filion et Catherine Harbour qui ont chacune remporté un iPad pro 64 Go.



▲ Les membres de la commission Sécurité urbaine, M. Jean Bartolo, M. Raymond Hénault, Mme Cécile Hénault et Mme Helen Dion, accompagnés des gagnantes et de REP, vedette canine de la campagne, lors du lancement officiel.

Havre du Petit Village

## Plus importante coopérative d'habitation de Lanaudière!

Un peu plus de 100 personnes, dont de nombreux résidents, ont officiellement inauguré le 18 septembre dernier le Havre du Petit Village, la plus importante coopérative d'habitation de la région de Lanaudière.

L'immeuble de quatre étages comprend 100 logements abordables, des 3<sup>1/2</sup> et des 4<sup>1/2</sup>, destinés à des personnes âgées en légère perte d'autonomie. Plus de 18,5 M\$ ont été consacrés à la construction de cet édifice situé au 177, boulevard Lacombe.

Par l'entremise de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) et de la Société d'habitation du Québec (SHQ), les gouvernements du Canada et du Québec ont versé plus de 6,5 M\$ pour la construction de cet immeuble. La Ville de Repentigny a, pour sa part, octroyé plus de 1,9 M\$ pour la réalisation de ce projet. Une somme remboursée par la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) par l'entremise du Fonds du logement social.

Le Havre du Petit Village est un magnifique milieu de vie et d'épanouissement où l'autonomie et la participation citoyenne s'expriment haut et fort. Un bel exemple de partenariat collectif.



▲ Pour bien marquer cet événement heureux, dignitaires et résidents ont procédé à la plantation symbolique d'un arbre dans la cour centrale de l'immeuble.

**POURRONS-NOUS VOUS JOINDRE EN CAS DE MESURE D'URGENCE?**



Inscrivez-vous au système d'appels automatisés (SAM) ou confirmez que vos informations y sont à jour en vous rendant sur [ville.repentigny.qc.ca/mesuresurgence](http://ville.repentigny.qc.ca/mesuresurgence).

 INFORMATION 450 470-3530  

**Déneigement**

### Votre entrepreneur a-t-il son permis?

Avant de faire affaire avec un entrepreneur en déneigement, assurez-vous que ce dernier détient un permis valide. Vérifiez la liste officielle des entrepreneurs autorisés sur le site web de la Ville de Repentigny ou téléphonez au Service des travaux publics au 450 470-3800.



## Rappels concernant les animaux

**Vous avez un compagnon à quatre pattes ? Voici un rappel des principaux règlements pour les chiens et les chats repentignois.**

- Il est du devoir du propriétaire d'enlever et de nettoyer immédiatement, par tous les moyens appropriés, une propriété publique ou privée salie par les matières fécales de son chien ou de son chat.
- Il est interdit d'avoir plus de deux animaux par adresse civique.
- Un chien ne peut aboyer de façon à troubler la paix et la tranquillité du voisinage.
- Un chat ou un chien ne peut se trouver sur le terrain d'un propriétaire sans avoir l'autorisation de celui-ci.



■ La présence d'un chien ou d'un chat est permise dans les parcs de la ville, si l'animal est tenu en tout temps en laisse laquelle doit avoir une longueur maximale de 2 m. Il en est de même sur les pistes cyclables.

■ La présence d'un chien ou d'un chat est interdite à l'intérieur des limites d'un plateau sportif. Dans le cas où une estrade est située à l'extérieur d'un plateau sportif, la présence d'un chien ou d'un chat dans cette estrade est strictement interdite.

■ La présence d'un chien ou d'un chat est strictement interdite dans un périmètre de 10 m d'une aire de jeux pour enfant.

### Enclos canins

La Ville met à la disposition des propriétaires de chiens trois enclos canins sur son territoire. Ceux-ci sont situés au parc des Moissons (935, rue Beauchesne), au parc Catherine-Bousquet (1350, rue Maria-Callas) et au bassin Lefebvre (rue Lefebvre, près de la rue St-Paul).

Pour connaître tous les détails et règlements concernant les enclos canins, consultez la section Gent canine de notre site web.

## Repentigny et Bergerac : 20 ans d'amitiés et d'échanges

L'année 2017 marque le 20<sup>e</sup> anniversaire du jumelage unissant Repentigny à la ville française de Bergerac, dans le Périgord. En septembre dernier, une délégation bergeracoise a visité Lanaudière et elle a fait escale au Centre d'art Diane-Dufresne. Une cérémonie civique a été organisée pour l'occasion. Sur cette photo, on aperçoit notamment au centre Mme Denyse Peltier, conseillère municipale et présidente du comité des jumelages. À sa gauche, M. Thierry Larelle, son vis-à-vis bergeracois.



## Rappels automnaux

**Avec l'arrivée imminente de la saison froide, voici quelques rappels touchant certains règlements municipaux.**

### Abris d'auto et abris pour entreposage : autorisés du 15 octobre au 15 avril

Les Repentignois et les Repentignaises qui résident dans des immeubles de quatre logements ou moins sont autorisés à installer un abri d'auto temporaire et un abri temporaire pour entreposage sur leur terrain pendant la période du 15 octobre au 15 avril de l'année suivante.

L'abri d'auto temporaire doit être situé dans l'espace de stationnement de leur habitation et ne doit pas dépasser une superficie maximale de 50 m<sup>2</sup> et être localisée à une distance minimum de 2,5 m de la chaussée.

L'abri temporaire pour entreposage doit être situé en cour latérale ou arrière et ne doit pas dépasser une superficie maximale de 21 m<sup>2</sup> pour les habitations unifamiliales isolées ou jumelées et une superficie maximale de 4 m<sup>2</sup> pour les habitations de deux à quatre logements.

Si vous installez ce type d'abri pour la première fois, vous devez, au préalable, obtenir un permis. Il est valable pour les années ultérieures dans la mesure où vous n'apportez aucun changement au type d'abri, à son emplacement ou à ses dimensions.

Un permis est également requis pour les tambours (superficie maximale de 6 m<sup>2</sup>) et les abris d'auto permanents fermés temporairement (superficie maximale de 50 m<sup>2</sup> incluant la superficie de l'abri d'auto temporaire).

Tous les types d'abris temporaires doivent être composés d'une structure métallique tubulaire et avoir une hauteur maximale de 3 m.

Vous pouvez faire votre demande de permis en ligne sur [ville.repentigny.qc.ca](http://ville.repentigny.qc.ca).

### Remisage et stationnement d'équipement saisonnier

Le remisage de motoneige, habitation motorisée, remorque, véhicule tout-terrain, roulotte, bateau de plaisance, tente-roulotte et de tout autre équipement comparable est autorisé pour une habitation comportant trois logements et moins. Pas plus de deux équipements peuvent être stationnés ou remisés sur la propriété.

Ils doivent être remisés dans la cour latérale ou arrière à 0,5 m des lignes de propriété et respecter les dimensions maximales suivantes : hauteur de 3,5 m et longueur de 12 m.

L'équipement peut être stationné en cour avant durant la saison où il est utilisé, s'il respecte les dimensions maximales suivantes : hauteur et largeur de 2,5 m puis longueur de 6 m.

Pour toute question au sujet de ces réglementations, adressez-vous au Service d'aménagement et de développement du territoire au 450 470-3840 ou visitez [ville.repentigny.qc.ca](http://ville.repentigny.qc.ca).

## L'été se termine en grand à Repentigny!

Les dernières activités estivales ont connu un grand succès, notamment en raison de la belle collaboration de Dame nature. Qu'il s'agisse de l'Oktoberfest, de la Fête au Petit Village ou de la 32<sup>e</sup> édition des Internationaux de tennis junior Banque Nationale, les Repentignois et les Repentignaises ont répondu présents en grand nombre.

Comme chaque année, l'Oktoberfest de Repentigny a accueilli plusieurs milliers de festivaliers du 8 au 10 septembre. Beaucoup plus qu'une occasion de déguster une vaste sélection de bières, c'est une immersion à la québécoise au cœur des traditions allemandes! Un événement où se côtoient fête foraine, spectacles, bonne bouffe et la crème des microbrasseries québécoises. ▼



▲ C'est un véritable voyage dans le temps que proposait la Fête du Petit Village du 15 au 17 septembre derniers. Personnages, activités d'époque, promenades en carriole.. jeunes et moins jeunes ont été transportés à l'époque de leurs ancêtres, et ce, dans le décor enchanteur du Petit Village. Un des moments forts de la fête : la signature de la déclaration de solidarité entre la communauté Atikamekw de Manawan, le Centre d'amitié autochtone de Lanaudière (CAAL) et la Ville de Repentigny.

▲ Les spectateurs ont été nombreux pour la 32<sup>e</sup> édition des Internationaux de tennis junior Banque Nationale. Marta Kostyuk de l'Ukraine et Marko Miladinov de la Serbie ont remporté les grands honneurs lors des finales en simple le 2 septembre.

## L'Halloween à la piscine municipale

Le dimanche 29 octobre, les petits monstres sont invités à participer aux activités d'Halloween au Centre aquatique Jacques-Dupuis, situé au 130, rue Valmont.

Dès 13 h, un spectacle pour les enfants est présenté gratuitement. Après le spectacle, on se mouille au bain d'Halloween de 14 h à 16 h. Les animateurs costumés invitent les jeunes à participer aux nombreuses activités thématiques. Jeux aquatiques, structures gonflables et confiseries sont au programme de cette journée bien remplie. Notez que la tarification régulière du bain familial s'applique.

Les petits sorciers pourront profiter de l'occasion pour admirer les citrouilles du concours « Décore ta citrouille ».

Vous voulez participer? Il vous suffit de venir chercher votre citrouille à la piscine et de la rapporter avant le 29 octobre.

Les citrouilles seront exposées pendant tout le mois d'octobre. Le tirage aura lieu lors du bain d'Halloween.

Information : 450 470-3440 ou piscine@ville.repentigny.qc.ca.



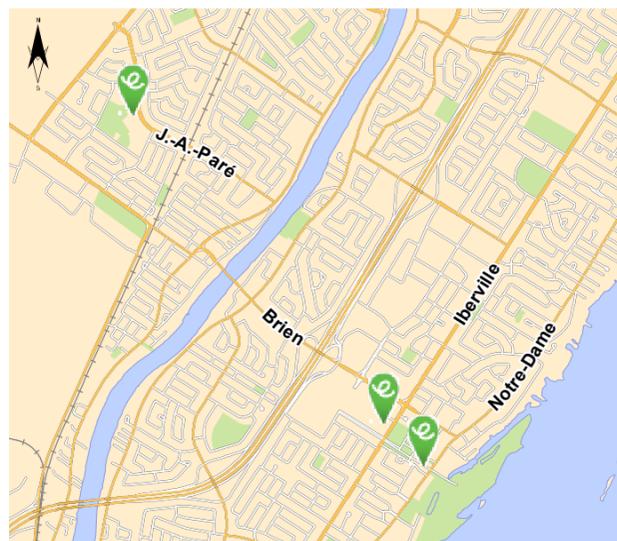
## La municipalité adhère au Circuit électrique

### Quatre premières bornes de recharge publiques à Repentigny

#### La Ville a procédé à l'installation de quatre bornes de recharge publiques pour véhicules électriques sur son territoire.

Les quatre bornes à 240 volts sont accessibles en tout temps aux citoyens et aux visiteurs, membres du Circuit électrique, aux endroits suivants :

- Dans l'Espace culturel, près de la rue Notre-Dame;
- Du côté ouest de la bibliothèque Robert-Lussier (2 bornes);
- Au Centre communautaire Laurent-Venne/bibliothèque Edmond-Archambault.



#### Fonctionnement simple, tarification avantageuse

Les utilisateurs de véhicules électriques qui souhaitent faire usage de ces bornes de recharge publiques doivent être détenteurs de la carte du Circuit électrique. Le coût de la recharge est de 1 \$ par heure facturé à la minute tant que le véhicule est branché. Le paiement s'effectue directement sur la carte.

Plusieurs partenaires du Circuit électrique offrent également des bornes de recharge sur le territoire repentignois. La liste complète ainsi qu'une carte détaillée sont disponibles sur le circuit-electrique.com ou sur l'application mobile « Circuit électrique ».

#### Deux ajouts électriques à la flotte municipale

Plus tôt en 2017, la Ville de Repentigny a également fait l'acquisition de deux voitures électriques, la première de marque Nissan Leaf destinée à l'usage des employés de la division Environnement du Service de l'aménagement et du développement du territoire, facilement reconnaissable grâce à son habillage coloré et distinctif rappelant le caractère écoresponsable de cette automobile. La seconde, de marque Chevrolet Volt, est pour sa part utilisée par les préventionnistes du Service de prévention et de lutte contre les incendies.

L'achat de véhicules écoénergétiques, tout comme l'ajout de bornes de recharge publiques pour véhicules électriques, s'inscrivent dans l'élan de la Politique environnementale, actualisée en 2016, dans laquelle la municipalité s'est engagée à promouvoir et à utiliser les énergies renouvelables.



## Semaine québécoise de réduction des déchets

### Et si on consommait autrement?

**Du 21 au 29 octobre, c'est la Semaine québécoise de réduction des déchets. La Ville de Repentigny adhère de nouveau à cette campagne provinciale et vous invite à relever le défi d'adopter de nouvelles habitudes de consommation.**

Quels sont les impacts sociaux et environnementaux de notre consommation quotidienne? Depuis maintenant 17 ans, la Semaine québécoise de réduction des déchets vise à promouvoir l'approche 3RV (réduction, réemploi, recyclage, valorisation) et encourage la réduction des déchets à la source. Intégrer à sa routine de simples gestes permet de réduire la quantité d'emballages et de résidus alimentaires jetés, de réemployer et de consommer de manière réfléchie.

#### Nos 9 #trucspourréduire

À la maison, à l'épicerie ou au restaurant, il est toujours possible de consommer de manière responsable. Voici quelques astuces qui vous aideront à faire de meilleurs choix :

- **Privilégiez le gros pot de yogourt plutôt que les formats individuels.** Le grand contenant permet d'économiser environ 30 % du coût d'achat et est récupérable, alors que les petits, souvent, ne le sont pas.
- **Choisissez les bouteilles d'eau réutilisables.** En consommant l'eau du robinet, vous détournerez des milliers de bouteilles de plastique de l'enfouissement.
- **Réparez les vêtements, les jouets et les électroménagers au lieu de les jeter.** Lorsque cela

est possible, réparer s'avère une solution économique qui vous permet de réduire grandement votre impact environnemental.

- **Donnez les vêtements, les accessoires et le mobilier en bon état dont vous ne vous servez plus.** Votre entourage ou des organismes venant en aide aux plus démunis pourraient en bénéficier.
- **Refusez le sac de plastique.** Avez-vous vraiment besoin d'un sac de plastique pour transporter le carton de lait dans la voiture?
- **Achetez vos produits alimentaires et d'entretien en vrac.** Vous rapportez ainsi la quantité dont vous avez vraiment besoin et évitez le gaspillage alimentaire... et monétaire!
- **Apportez votre tasse de voyage.** Demandez à ce qu'on vous serve votre café dans votre tasse réutilisable. En plus de réduire votre empreinte environnementale (la majorité des verres « pour emporter » ne se recyclent pas), votre breuvage restera chaud plus longtemps!
- **Trouvez une seconde vie à vos aliments rabougris.** Vous pourriez économiser près de 1 500 \$ par année. Meilleurs trucs : sauvetabouffe.org.
- **Décorez votre citrouille d'Halloween au lieu de la découper.** Une fois les festivités terminées, vous pourrez la cuire et utiliser la chair pour faire une tarte, un potage ou des biscuits!

Plus de détails sont disponibles dans la section Environnement et collectes du site web de la Ville.

#### Conférence gratuite

##### Un mode de vie zéro déchet, c'est possible?

Dans le cadre de la Semaine québécoise de réduction des déchets, initiez-vous au mode de vie zéro déchet lors d'une activité gratuite animée par la blogueuse et conférencière Cindy Trottier de Tendances Radis. Au fil de sa présentation, vous en apprendrez un peu plus sur les impacts des matières résiduelles produites à la maison et découvrirez comment intégrer le « zéro déchet », en partie ou en totalité, à votre quotidien. Après tout, un mode de vie plus respectueux et durable, ça s'installe progressivement, un geste à la fois!

La conférence aura lieu le **jeudi 26 octobre à 19 h** au Centre communautaire Laurent-Venne. Un ensemble de départ pour la consommation responsable d'une valeur de 30 \$ sera tiré parmi les participants.

Inscrivez-vous gratuitement en contactant la ligne info-environnement au 450 470-3830.



▲ Plusieurs types de contenants réutilisables faciliteront vos achats en vrac : pots en verre, pochettes de tissu lavables, contenants de plastique, etc.

La chronique de la brigade environnementale

# Le feuilirecyclage

Le feuilirecyclage est une méthode d'entretien simple qui permet d'enrichir le sol grâce à l'engrais naturel présent dans les feuilles mortes qui jonchent votre terrain à l'automne. Pourquoi l'adopter? Elle est écologique, économique et vous évite la lourde tâche de raclage!

### Comment le pratiquer?

Pour pratiquer le feuilirecyclage, il suffit de déchiqueter les feuilles sèches à l'aide d'une tondeuse (idéalement une tondeuse-

déchiqueteuse) dès qu'elles commencent à tomber. Il est recommandé de tondre fréquemment afin d'éviter que les feuilles ne s'accumulent et qu'elles n'endommagent la pelouse. D'ailleurs, assurez-vous de ne pas laisser plus de 5 cm de feuilles déchiquetées sur la pelouse pour ne pas l'étouffer. Si vous apercevez toujours des brins d'herbe au travers des feuilles, la quantité est adéquate.

### Que faire avec les surplus de feuilles?

Les feuilles déchiquetées profiteront assurément à vos plates-bandes et à votre potager. En effet, les minéraux contenus dans les feuilles enrichiront les plantes et le sol, particulièrement arides lors de la période hivernale. Il est toutefois conseillé d'attendre la fin de l'automne pour étendre le terreau dans les plates-bandes, puisque c'est à cette période que les plantes entreront en dormance.

Cet automne, laissez le râteau de côté et prenez soin de votre pelouse de manière écoresponsable!



## Dates à retenir

### 1<sup>er</sup> novembre : entrée en vigueur de l'horaire d'hiver aux écoparcs

Les écoparcs passent en mode hivernal. Ainsi, du 1<sup>er</sup> novembre 2017 au 31 mars 2018, les citoyennes et les citoyens pourront s'y rendre selon les horaires suivants :

Du 1 <sup>er</sup> novembre 2017 au 31 mars 2018		
	Écoparc de Repentigny	Écoparc de la MRC de L'Assomption
	336, rue Charles-Marchand, Repentigny	134, chemin des Commissaires, L'Assomption
Lundi, mardi et mercredi	Fermé	Fermé
Jeudi	Fermé	10 h à 17 h
Vendredi	Fermé	10 h à 17 h
Samedi	9 h 30 à 16 h 30	10 h à 17 h
Dimanche	Fermé	10 h à 17 h*

\*Fermé les 24 et 31 décembre 2017.

Les écoparcs permettent de se départir de résidus de construction, de rénovation et de démolition (CRD), de produits électroniques, de matériaux sec, ou de toute matière ne pouvant être valorisée ou jetée aux ordures. Les surplus de recyclage et de résidus verts y sont également acceptés.

Les pneus et les résidus domestiques dangereux sont uniquement autorisés à l'écoparc de la MRC de L'Assomption.

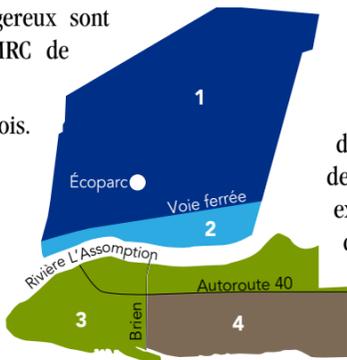
Gratuit pour les Repentignois et les Repentignaises. Preuve de résidence exigée.

### 14 et 15 novembre : dernières collectes des résidus verts

Secteurs 1 et 2 : 14 novembre  
Secteurs 3 et 4 : 15 novembre

Dernière chance pour le ramassage des résidus verts : gazon coupé, feuilles mortes, mauvaises herbes et débris de plate-bande et de jardin débarrassés de leur terre. Les troncs d'arbres, les branches, les souches, les racines, la terre, la tourbe, les roches et les plantes envahissantes prohibées ne sont pas acceptés.

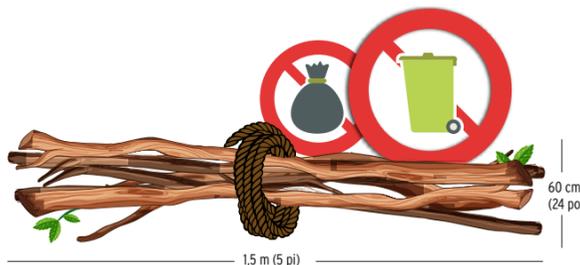
Les résidus verts doivent être déposés en bordure de rue au plus tard à 6 h 30 le jour de la collecte. Ils sont acceptés en quantité illimitée dans des sacs ou des contenants solides identifiés et d'un poids maximal de 25 kg (55 lb)



### 20, 21 et 22 novembre : dernières collectes des branches

Secteurs 1 et 2 : 22 novembre  
Secteur 3 : 20 novembre  
Secteur 4 : 21 novembre

Les citoyennes et les citoyens sont invités à déposer leurs branches en bordure de rue au plus tard à 6 h 30 le jour de la collecte. Elles sont acceptées en quantité illimitée, mais doivent être attachées en ballots respectant les dimensions suivantes :



Le ballot ne doit pas peser plus de 25 kg (55 lb) et le diamètre de chaque branche doit être inférieur à 5 cm (2 po). Les branches disposées dans un sac ou dans tout autre contenant, les racines, les arbustes, les troncs et les souches d'arbres ne seront pas ramassés.

### 27, 28 et 29 novembre : collectes des encombrants

Secteurs 1 et 2 : 29 novembre  
Secteur 3 : 27 novembre  
Secteur 4 : 28 novembre

La collecte des encombrants permet de se départir d'appareils ménagers, réfrigérants et électroniques, de meubles de grandes dimensions et de tout objet excédant 1 m (3 pi) de longueur ou pesant plus de 25 kg (55 lb). Les matelas et les résidus de construction, de rénovation et de démolition (CRD) ne sont pas ramassés, mais sont acceptés aux écoparcs.

Les matières doivent être déposées en bordure de rue au plus tard à 6 h 30 le jour de la collecte.

En tout temps, consultez le bottin vert disponible sur le site Internet de la Ville pour trouver le bon endroit où disposer de vos objets désuets.

Vos meubles ou vos électroménagers sont fonctionnels et en bon état? Donnez-leur une seconde vie au profit des plus démunis en faisant appel au service de cueillette à domicile de la Société Saint-Vincent de Paul. Information : 450 654-9703.

## Assemblée du conseil municipal

Le conseil municipal de la Ville de Repentigny tient son assemblée régulière le deuxième mardi de chaque mois, à 19 h, à l'hôtel de ville, au 435, boulevard Iberville.

La prochaine assemblée du conseil municipal aura lieu le mardi 14 novembre 2017, à 19 h.

Pour connaître l'ordre du jour, composez le 450 470-3141 ou visitez [ville.repentigny.qc.ca/conseil](http://ville.repentigny.qc.ca/conseil).

### Pour joindre votre conseiller municipal

	<b>District 1</b> André Cyr 450 585-3410 <a href="mailto:cyra@ville.repentigny.qc.ca">cyra@ville.repentigny.qc.ca</a>
	<b>District 2</b> Georges Robinson 450 654-9746 <a href="mailto:robinsong@ville.repentigny.qc.ca">robinsong@ville.repentigny.qc.ca</a>
	<b>District 3</b> Denyse Peltier 450 581-5733 <a href="mailto:peltier@ville.repentigny.qc.ca">peltier@ville.repentigny.qc.ca</a>
	<b>District 4</b> Cécile Hénault 450 654-3046 <a href="mailto:henault@ville.repentigny.qc.ca">henault@ville.repentigny.qc.ca</a>
	<b>District 5</b> Éric Chartré 514 743-9961 <a href="mailto:chartree@ville.repentigny.qc.ca">chartree@ville.repentigny.qc.ca</a>
	<b>District 6</b> Sylvain Benoit 514 602-4793 <a href="mailto:benoits@ville.repentigny.qc.ca">benoits@ville.repentigny.qc.ca</a>
	<b>District 7</b> Raymond Hénault 450 581-0319 <a href="mailto:henaultr@ville.repentigny.qc.ca">henaultr@ville.repentigny.qc.ca</a>
	<b>District 8</b> Normand Venne 450 585-6497 <a href="mailto:vennen@ville.repentigny.qc.ca">vennen@ville.repentigny.qc.ca</a>
	<b>District 9</b> Martine Gendron 450 721-6699 <a href="mailto:gendronm@ville.repentigny.qc.ca">gendronm@ville.repentigny.qc.ca</a>
	<b>District 10</b> Bruno Villeneuve 514 266-2987 <a href="mailto:brville67@hotmail.com">brville67@hotmail.com</a>
	<b>District 11</b> Francine Payer 450 582-7711 <a href="mailto:payerf@ville.repentigny.qc.ca">payerf@ville.repentigny.qc.ca</a>
	<b>District 12</b> Normand Urbain 450 585-3221 <a href="mailto:urbainn@ville.repentigny.qc.ca">urbainn@ville.repentigny.qc.ca</a>

Nos élus maintenant sur Facebook

### Ville de Repentigny

URGENCES Police – Incendie – Ambulance 9-1-1  
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX 450 470-3000  
[ville.repentigny.qc.ca](http://ville.repentigny.qc.ca)  
[communication@ville.repentigny.qc.ca](mailto:communication@ville.repentigny.qc.ca)

Centre Laurent-Venne	450 657-4877
Centre récréatif	450 657-8988
Commentaires et requêtes	450 470-3140
Complexe sportif Gilles-Tremblay	450 585-1661
Cour municipale	450 470-3500
Ordre du jour	450 470-3141
Transport - horaires	1 866 755-2917
Transport - plaintes	450 470-3860
Travaux publics	450 470-3800
Urbanisme / Permis / Inspections	450 470-3840

Hebdo Rive Nord.com  
103,5FM  
Partenaires des situations d'urgence

Le bulletin municipal Regard sur Repentigny est publié 9 fois l'an.  
Réalisation et infographie : **Service des communications de la Ville de Repentigny**  
**Imprimerie Jacques Ross**  
**Postes Canada**  
**36 000 exemplaires**

